

Seconde partie

ORAL

Données numériques.

En cette année 2003, 156 candidats ont été déclarés admissibles. Ces admissibles comprenaient 89 candidats et 67 candidates.

Leur répartition par profession est la suivante :

Elèves des ENS : 18

Professeurs certifiés et certifiés stagiaires : 18

Elèves des IUFM : 19

Etudiants : 92

Salariés secteur tertiaire : 1

Stagiaire en situation enseignement supérieur : 1

Surveillants d'externat : 1

Contractuels second degré : 1

Sans emploi : 5

Répartition par académie :

Aix-Marseille (3), Bordeaux (4), Caen (6), Clermont-Ferrand (8), Dijon (3), Grenoble (3), Lille (7), Lyon (15), Montpellier (1), Nancy-Metz (3), Poitiers (1), Rennes (4), Strasbourg (1), Toulouse (1), Nantes (1), Orléans-Tours (4), Reims (1), Amiens (1), Rouen (2), Nice (4), Paris-Versailles-Créteil (83).

Tous les candidats sauf un se sont présentés aux quatre épreuves orales.

Leçon I

Nature de l'épreuve : une leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à la philosophie générale, la morale ou la politique.

Modalités de l'épreuve : Le temps de préparation est de cinq heures; le temps de passage est de quarante minutes. Le coefficient est de 1, 5.

Le candidat tire au sort un billet portant mention de deux sujets. Il dispose d'un quart d'heure pour fixer son choix. La préparation s'effectue en bibliothèque. Le candidat a libre accès à un certain nombre d'ouvrages disposés sur des tables, et peut en demander d'autres (en moyenne cinq à six), au cours de la première heure. Sont libres d'accès les dictionnaires (type : vocabulaire et index), mais sont exclus de la consultation et de la demande de prêt les encyclopédies, dictionnaires et anthologies thématiques, où les candidats pourraient trouver traités (en partie, voire en totalité) les sujets sur lesquels ils sont interrogés. En règle générale, seuls sont autorisés les grands textes philosophiques classiques et contemporains (en version intégrale ou en morceaux choisis), ainsi que les essais originaux (littérature secondaire comprise). Le candidat doit également savoir qu'il peut, s'il le souhaite, se rendre à la bibliothèque, au moment de l'oral, afin de se faire une idée précise des ouvrages dont il pourra disposer durant son épreuve.

Commission : MM. Christian Souchet (président), Stéphane Chauvier, Jean-Pierre Cléro, Pierre Livet, Mme Agnès Serf-Balduzzi.

Répartition des notes :

Notes sur 20	Nombre de notes	Notes sur 20	Nombre de notes
20		10	11
19		9	15
18		8	21
17	1	7	10
16	3	6	1
15		5	28
14	2	4	24
13	1	3	19
12	2	2	9
11	7	1	1

Nombre total de notes : 155 (1 absent).

Moyenne de l'épreuve : 6,50/20

Moyenne des admis : 7,96/20

Nombre des candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 : 27

Nombre de candidats ayant obtenu entre 1 et 5 : 81

Rapport établi par M. Jean-Pierre Cléro à partir des observations des membres de la commission.

Le premier constat est que la moyenne obtenue par l'ensemble des 156 candidats admissibles qui se sont présentés à l'épreuve est de 6,50, soit un point au-dessus de la moyenne de la Leçon II, un demi point au-dessus de la moyenne des notes obtenues en explication des textes français ; elle est tout à fait comparable à la moyenne obtenue, toutes langues confondues, à celle de l'explication des textes étrangers. Le deuxième constat est que la moyenne obtenue par les candidats admis est d'1 point ½ supérieure à la moyenne obtenue par l'ensemble des candidats. L'épreuve fait donc un peu moins la différence entre les candidats que les autres épreuves. Ce qui est d'ailleurs conforme à l'impression de grande monotonie ressentie par les membres du jury à l'écoute des candidats, si l'on met à part les quelques excellentes leçons qui ont été faites (le jury a mis six fois des notes au-dessus de 13 et attribué une fois la note de 17). Cette impression de monotonie que nous allons essayer d'expliquer est renforcée par un troisième constat : le candidat qui a le choix, en tirant un billet, entre deux sujets, généralement un sujet de philosophie générale ou de métaphysique et un sujet de morale, de droit ou de politique, préfère très souvent traiter celui-ci plutôt que celui-là, alors même que la compétence du candidat pour raisonner et argumenter dans les questions pratiques se révèle assez médiocre, pour l'ordinaire. Il y a plus, et cette considération, qui s'applique pourtant à de nombreux cas, nous fait déjà entrer en grande partie dans l'explication que nous cherchons : que les candidats choisissent ou ne choisissent pas le sujet de morale, on a toujours l'impression d'écouter une leçon de morale ; quand bien même la notion proposée à l'étude n'impliquerait pas nécessairement de considérations morales, il faut qu'il y ait un bon et un mauvais versant de la question, une bonne sympathie et une mauvaise, une bonne prise en compte de l'étranger et une mauvaise, etc. Les candidats se trouvent remplis de bons sentiments, mais le sujet qu'ils traitent se trouve ainsi plus ou moins gravement dévoyé.

De façon plus générale, ce qui frappe l'auditeur, c'est le manque de lecture précise de l'intitulé du sujet, le libellé se réduisît-il à deux termes, voire à un seul. Quand la question est un peu composée, le candidat ne paraît, le plus souvent, n'en lire et retenir qu'une partie, délaissant délibérément l'autre ; ou, quand il s'agit de traiter une notion unique, il semble tailler alors sans aucune espèce de justification dans le sujet un secteur qui l'intéresse ou sur lequel il a quelque chose à dire et néglige tout le reste. C'est ainsi que, pour nous en tenir à ces exemples, l'*anticipation* devient la simple *prévision* ; qu'on n'imagine pas un instant que la hiérarchie – puisqu'un sujet se trouvait simplement libellé ainsi – puisse être une hiérarchie de principes ou de normes, et que la question de savoir de quoi il peut y avoir hiérarchie reste absolument inaperçue. Certains promettent même de faire une sorte de système de la notion qu'ils devraient analyser et l'on s'étonne de voir la leçon s'achever sans

que se soit esquissée la moindre tentative de mener à bien la tâche promise, ni même que soit entreprise une simple confrontation avec des termes voisins au sein de la langue française ou dans des langues étrangères. Il est très fréquent que l'on assiste à un graduel changement de sens de la notion qui finit par perdre, au cours de la leçon, toute limite plausible ou raisonnable. Telle leçon sur l'*idolâtrie* s'achève en leçon sur la représentation en général, perdant ainsi toute relation avec le point de départ qui tentait, d'ailleurs légitimement, d'interroger ce qu'était une idole. Il est rare que le candidat fasse varier de façon contrôlée les limites du concept qu'il a charge d'étudier ; il s'acquitte de cette charge, au mieux, une fois pour toutes et le plus rapidement possible, dans l'introduction. Ces confusions concernant les limites des notions s'accompagnent inévitablement de difficultés sur le sens et la valeur des jugements proposés au cours de la leçon. Passons sur un très grand nombre de jugements manifestement hors sujet, parfois d'un bout à l'autre de la leçon, que le candidat s'en aperçoive en la faisant et s'en trouble ou qu'il ne s'en avise pas et imagine avoir traité la question. Il serait facile, s'il était possible de revoir le candidat, de le convaincre qu'il s'est simplement trompé sur le sens du sujet, qu'il a lu le *faut-il* renoncer à l'idée de fondement ? ou *faut-il* penser l'Etat comme un individu ? comme un : *qu'est-ce que* renoncer à l'idée de fondement ? ou *qui* pense l'Etat comme un individu ? . Les très mauvaises notes s'expliquent de cette façon. Il semble que, chez certains, le savoir acquis, comme on dit par euphémisme, fasse obstacle à la simple lecture d'une question ; tel, trop pressé de réciter des couplets sur l'injustice comme malheur, ne peut plus lire *Tout malheur est-il une injustice ?*, qui a un sens obvie pour tout francophone, même quand il n'a pas fait d'études de philosophie. Mais il est un certain nombre de leçons qui reçoivent des notes très moyennes et qui auraient pu en recevoir de bien meilleures si les candidats ne s'étaient pas embarqués trop vite en soutenant une thèse et une seule sur la question proposée, sans donner la moindre chance à d'autres perspectives, d'autres évaluations ; le propos serait ainsi rendu moins dogmatique, plus dialectique, alors qu'il paraît procéder par une sorte d'étaillage, destiné à soutenir, souvent très artificiellement, une thèse vraisemblablement aperçue très tôt lors de la préparation et qui, plus ou moins finement développée, n'en garde pas moins le statut de « planche de salut ».

Nous sommes peut-être ici au cœur de la question. Enfermés pendant cinq heures, dans des conditions atmosphériques souvent pénibles, en présence de quelques livres fondamentaux distribués sur des tables de bibliothèque, les candidats ont tiré un sujet susceptible de tomber sur toutes sortes de domaines qui, par leur diversité, ont plus de chances de les désavantager que de les avantager. Ils travaillent dans une durée qui se rétrécit continûment jusqu'au moment où ils devront prononcer un discours devant cinq personnes supposées exigeantes qui auront à les classer. On conçoit que ce style d'épreuve de l'agrégation intime une angoisse qui détruit chez un grand nombre de candidats les réflexes d'un métier encore naissant et hésitant – celui d'analyser les notions que l'on utilise et leur articulation –, qui inhibe l'imagination et la capacité d'inventer, compromettant toute audace et même simplement le courage de faire des réponses minimales aux questions posées. On assiste alors à la mise en

place d'une rhétorique, assez vide et répétitive, par laquelle le candidat se débarrasse d'une tâche plutôt qu'il ne l'effectue réellement. Le spectacle est d'autant plus désolant que l'on soupçonne que ces personnes, qui ont réussi à passer le cap de l'écrit, ont perdu, entre l'écrit et l'oral, toute la tension qui leur avait permis d'être admissibles. Rares sont ceux qui, à l'oral, retrouvent cette force de concentration et de sérénité qui leur permettait de franchir l'obstacle de l'écrit.

Cette angoisse est palpable à bien d'autres indices encore : le traitement des auteurs à l'oral est nettement différent de celui que l'on constate à l'écrit. La citation est souvent maladroite, alors que les livres sont là pour la contrôler ; hors de propos, mal comprise et mal commentée, ou achevant d'écraser par sa puissance un discours mal assuré, quand elle est réellement faite, réellement puisée à sa place dans une œuvre, elle se réduit le plus souvent à une allusion vague à un auteur, lui-même ramené à une collection de petites formules, abstraites et convenues, censées devoir circuler comme une monnaie qui exempte de toute analyse, hypothétiquement tenue en réserve, qui dispense de tout exemple, de toute mise à l'épreuve et qui fonctionne selon un simple principe d'autorité. Certains auteurs se tirent plus mal que d'autres de l'épreuve : Kant et Aristote sont invoqués à tout propos et dispensent de toute explication, de tout établissement de propositions. On ne prend même pas le soin de vérifier où ils ont dit ce qu'on leur attribue et s'ils l'ont vraiment dit ainsi. Si l'on se souvient parfois des auteurs de l'écrit dont la connaissance a eu le temps de pâlir en deux mois, si les auteurs de l'oral sont massivement utilisés, on croit obtenir un effet de modernisation du propos, le plus souvent et quel que soit le sujet, par l'allusion à H. Arendt et E. Lévinas. Nul ne songe à reprocher au candidat ses positions théoriques sur tel ou tel sujet ; mais il s'agit de dénoncer le manque de pertinence à l'égard de la question posée et le caractère mécanique et non philosophique de l'allusion, pâle et stéréotypée, valable, croit-il – car à qui veut-il le faire croire ? –, pour tous les sujets. Le jury a entendu quelques leçons, assez rares il est vrai, qui consistaient, en quarante minutes, à présenter un échantillonnage de tout ce qu'on avait pu dire, non pas sur la question qui n'était pas lue, mais par association d'idées avec tel ou tel mot prélevé sur la question. La substitution d'un tel étiquetage au traitement du sujet étant ainsi radicale, la philosophie avait alors complètement disparu au bénéfice d'une insipide doxographie que le candidat n'habitait à aucun moment.

Si les auteurs allemands sont de plus en plus mal connus et si, pour cette raison même, ils ne peuvent plus faire partie de la discussion réelle d'un problème posé dans le discours de la majorité des candidats, il faut noter, en l'espace de trois ou quatre ans, une amélioration très sensible de la connaissance des auteurs anglais (de Locke et de Sidgwick, bien entendu, qui étaient inscrits au programme de l'oral, mais aussi de Hume, de Bentham, de Stuart Mill) qui sont moins facilement relégués au statut d'empiristes ou d'utilitaristes, qui les disqualifiait naguère sur le champ et sans pousser plus loin l'analyse. Ce dernier élément nous est apparu comme un trait de lumière dans des après-midi assez ternes.

Il faut bien faire la part de l'angoisse et elle est liée, sans doute irrémédiablement, à l'organisation du concours, qui induit par elle-même ce type d'effet. Il est aussi vrai que quelques sujets, estimés ambigus, fonctionnent comme une entrave dans le discours du candidat. Tel candidat interrogé sur *Y a-t-il un autre monde ?* donne quelques indices qu'il aurait des idées sur *Y a-t-il d'autres mondes ?*, les suggère, mais n'ose pas trahir la lettre de la question et se bat, assez désespérément et sans beaucoup de résultat, avec le singulier, par crainte visible de sortir du sujet. Toutefois, il est possible de réduire la part de l'angoisse ; le concours, quand bien même il comporte une fraction de hasard, c'est-à-dire, subjectivement, de chance et de malchance, n'est pas une loterie. Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de préparer l'oral. Sans doute cette préparation s'améliore-t-elle au fil des années, mais encore trop de candidats, surpris par leur admissibilité, paraissent découvrir l'épreuve et s'y livrer pour la première ou la deuxième fois de leur vie, sans aucun exercice préalable ; cette improvisation rend évidemment la prestation périlleuse. S'ils s'entraînaient davantage tout le long de l'année, ils ne se trouveraient pas dans cet état de quasi-paralysie, plus ou moins maquillé mais qui ne les trompe pas et qui ne dupe personne ; ils ne mettraient pas les auditeurs dans la situation d'avoir à reconstituer, à partir de bribes d'argumentation, une ligne ou des lignes de cohérence que l'on suppose être celle(s) d'un discours errant. Il faut apprendre à mobiliser ses connaissances sur des sujets de philosophie qui ne requièrent, il faut le rappeler, aucune spécialisation particulière mais qui demandent la seule culture ordinaire de quelqu'un qui est passé par le lycée et l'université. Est-ce trop demander que d'exiger un énoncé correct du principe d'inertie, du relativisme galiléen, de la notion de force, de pression, sans lequel un élève se ferait coller dans certaines sections du baccalauréat ? Dans le traitement des sujets d'éthique, de droit ou de politique, vers lesquels refluent les candidats ou dont ils se montrent friands, on est surpris de voir à quel point manquent les connaissances élémentaires du monde contemporain sans lesquelles il serait impossible de réussir un concours d'entrée à une école de commerce. Tel candidat esquisse une leçon sur *Faire la paix* en ne songeant même pas à distinguer des types de paix, comme si toutes les paix étaient équivalentes : on imagine à quelle hauteur d'abstraction il faut se situer pour ne rencontrer aucun besoin de détermination de cet ordre. Tel autre répond à la question *qu'est-ce qu'un sujet de droit ?*, sans paraître mesurer l'extraordinaire danger de ce qu'il dit, que le seul sujet de droit acceptable, c'est le sujet moral. Un autre encore, qui choisit de répondre à la question : *qui doit dire le droit ?*, confond la question avec celle de savoir *au nom de qui on le dit* et répète tout le long de sa leçon que : c'est le peuple qui le dit. Il est attendu de futurs professeurs de philosophie qu'ils lisent les philosophes ; l'année ou les années de préparation de l'agrégation constitue(nt) un temps fondamentalement et intensément destiné à cette occupation ; doit-on toutefois rappeler aux candidats qu'il leur est permis de lire des publications politiques ou juridiques, pour comprendre l'évolution des conflits et de leur résolution, pour saisir les tâches nouvelles du juge, de l'avocat, du médiateur, quelques livres de sciences pour ne pas tout ignorer de la notion de calcul des

probabilités (tout de même mis en œuvre depuis le milieu du XVII^{ème} siècle), de la théorie des jeux sans laquelle il est difficile de traiter de la *négociation* ou de l'*anticipation* ? Pourquoi faudrait-il que les candidats cherchent à remplacer ce sens de la réalité par la lecture d'auteurs qui, en leur temps, ont précisément déploré, chez leurs contemporains, le manque de ce même sens de la réalité ? Pour que la philosophie soit autre chose qu'un discours mort et prodigieusement ennuyeux, ne faudrait-il pas que les jeunes philosophes soient un peu plus à l'écoute du monde contemporain, qu'ils ne s'en éloignent pas trop au point de ne plus savoir ce qu'est un marché, un conflit social, une négociation, une guerre, ce qu'on appelle violence ? Le travail des exemples, qui manque si cruellement dans de trop nombreuses prestations, s'en trouverait évidemment amélioré et accentuerait le caractère plausible du propos. Une meilleure conscience du présent rendrait possible, chez les jeunes philosophes, une sensibilité historique plus fine dans le traitement des notions : peut-on traiter de la démocratie comme si elle avait exactement le même sens chez Aristote et chez Rawls ? Certes, par rapport aux années précédentes, nous avons entendu, en 2003, un peu plus de leçons qui prenaient en compte une psychologie, une sociologie autres que celle de Kant, d'une part, ou d'A. Comte, d'autre part, et nous trouvons là un signe encourageant pour l'avenir. Il est clair que la leçon I est une leçon de philosophie, il est clair qu'elle n'est pas et ne doit pas être une épreuve de culture générale ; il est non moins clair que, sans culture générale, sans aucune conscience de la situation dans laquelle on parle, on ne voit pas comment elle peut rester une épreuve de philosophie digne de ce nom.

Cette épreuve de leçon I sans programme a-t-elle désormais perdu tout sens pour recruter des professeurs de philosophie ? Est-elle ce qu'elle paraît être la plupart du temps : une assez piètre épreuve de rhétorique ? Les membres du jury, qui ont parfois eu du mal à éviter de le penser après une suite de leçons particulièrement ratées, ont tout fait, par leur notation restée rigoureuse, pour éviter cette assimilation dans laquelle l'enseignement de la philosophie a tout à perdre. Ils remercient les candidats qui, courageusement et excellemment, se sont battus avec des sujets difficiles comme *Qu'est-ce qu'un plaisir pur ?*, *Penser le devenir*, *La témérité*, *Qu'est-ce qu'une impression ?*, ou *Conscience et mémoire*, et leur ont fait passer quelques moments authentiquement philosophiques.

Sujets proposés aux candidats. Les sujets traités sont soulignés.

Etre et devoir être / Qu'est-ce qu'une crise ? ; Les limites du langage / Faire la paix ; Peut-on apprendre à être juste ? / Immortalité et éternité ; Peut-on faire le bien de quelqu'un malgré lui ? / La réflexion ; L'irrationnel / Quel est le fondement de la propriété ? ; Scepticisme et relativisme / Qu'est-ce qu'un esprit faux ? ; Foi et raison / Une science de la conscience est-elle possible ? ; Qu'est-ce qu'une condition de possibilité ? / Les devoirs envers nos proches ; Le fédéralisme / L'idée de philosophie première ; Démocratie et représentation / La potentialité ; La coopération / Avons-nous le devoir d'être heureux ? ; La notion de souveraineté partagée / La philosophie

et le sens commun ; L'idée de création / N'y a-t-il d'amitié qu'entre égaux ? ; Y a-t-il un sens à se dire « citoyen du monde » ? / La révélation ; Comment définir le bien commun ? / Entendement et raison ; La force des choses / Qu'est-ce qu'un héros ? Le souci / Le moi est-il une collection d'idées ? ; Changement et mouvement / La contingence du mal ; Le paradoxal / Croyance et passivité ; Habiter le monde / Peut-on réparer une injustice ? ; Les lois sont-elles sacrées ? / Spontanéité et liberté ; L'occasion / Les relations ont-elles une existence objective ? ; L'intérêt commun / Analogie et ressemblance ; Subjectivité et vérité / Que peut signifier « avoir le sens de la réalité » ? ; L'idée d'égalité / Peut-on penser le divin ? ; Penser le devenir / Imagination et connaissance ; Comment définir la démocratie ? / Désir et volonté ; La circonstance / La conscience est-elle le produit de la vie réelle ? ; L'indubitable / Conscience et mémoire ; L'amour est-il sans raison ? / Action et fabrication ; L'égoïsme / Que peuvent nous apprendre les expériences de pensée ? ; Le développement moral / La simplicité ; La morale et le droit / Le chaos ; Etat, peuple, nation / L'existence a-t-elle un sens ? ; Inégalités et différences / Pourquoi faut-il agir ? ; Liberté et négativité / D'où viennent les idées générales ? ; Essence et existence / L'égalité des chances ; La morale est-elle un art de vivre ? / Les limites du possible ; Qu'est-ce qu'une constitution ? / La négation ; Identité et représentation politique / La décision ; Etre soi-même / Une morale peut-elle se passer de la notion de vertu ? ; La tristesse / Y a-t-il des droits naturels ? ; Morale et intérêt / Comment la réalité peut-elle dépasser la fiction ? ; La technocratie / Peut-on permettre le mensonge ? ; Prescrire et interdire / L'innocence ; La norme et son application / La présence du passé ; La valeur des exceptions / Peut-on concilier nécessité et liberté ? La notion de communauté morale / Qu'est-ce qu'un plaisir pur ? ; La motivation et le jugement moral / Le donné ; Religion et superstition / Gouverner ; La dignité de l'homme / Erreur, illusion, hallucination ; Le courage / Comment savoir ce qui existe ? ; Y a-t-il des actes intrinsèquement mauvais ? / La grâce ; Qu'est-ce qu'identifier ? / L'asservissement de la pensée ; Qu'est-ce qu'un être imaginaire ? / Délibérer ; Sentiment et émotion / A quoi tient notre humanité ? ; La normativité / La guerre est-elle la plus grande violence ? ; La casuistique / Que puis-je dire être mien ? ; Les exceptions ont-elles une place en morale ? / Image, concept et signe ; Les individus se réduisent-ils à leurs qualités ? / Philosophie et théologie ; Le juste et le bien / Peut-on avoir raison tout seul ? ; Peut-on être prisonnier de soi-même ? / Le jugement pratique ; Prescrire et décrire / Qu'est-ce qu'un projet ? ; Le dogmatisme / La nature a-t-elle des droits ? ; Individualisme et égoïsme / La religion civile ; La justice comme avantage mutuel / Le commencement ; La fin et les moyens / Peut-on ne croire en rien ; Sensation et perception / La raison du plus fort ; L'idée et l'idéal / Peut-on aimer son prochain comme soi-même ? ; Nos devoirs nous motivent-ils ? / L'espace public ; Les objets existent-ils ? / Peut-on ne pas être de son temps ? ; Perception et mémoire / Pourquoi être moral ? ; Choses et personnes / Les sens nous trompent-ils ? ; La culpabilité / Nature, monde, univers ; L'amour est-il aveugle ? / Mérite et démocratie ; L'immédiat / Bien commun et droits individuels ; Aller au fond des choses / Quand faut-il désobéir ? ; L'Absolu est-il un objet de savoir ? / Le

respect ; La conviction / Justice sociale et charité publique ; L'inachevé / L'homme est-il meilleur seul ou en société ? ; La contingence / La notion de caractère relève-t-elle de la morale ou de la psychologie ? ; L'idolâtrie / Agir librement ; Ce qui n'a pas de prix / Le passionné mérite-t-il d'être plaint ? ; La hiérarchie / Peut-on douter de tout ? ; Une morale qui ne vise pas l'utilité est-elle rationnelle ? / L'analyse ; La vie intérieure / Qu'est-ce qu'un sujet de droit ? ; La mauvaise conscience / Que garantit la séparation des pouvoirs ? ; Le droit de disposer de son corps / Ontologie et théologie ; Substance et sujet / La bienveillance ; La tempérance / L'Etat peut-il être fondé sur un contrat ? ; Forme et matière / La méchanceté ; Souveraineté et liberté / Y a-t-il un autre monde ? ; L'âme / Qu'est-ce qu'une propriété ? ; Le mal est-il une réalité objective ? / Comment définir l'Etat de droit ? ; A qui appartient-il de décider du juste et de l'injuste ? / L'orgueil ; Le sacrifice / Y a-t-il des preuves en métaphysique ? ; Le pouvoir spirituel / Tout malheur est-il une injustice ? ; Le don / Contrainte et obligation ; L'envie / Le pouvoir peut-il se transmettre ? ; Qu'est-ce qu'un juge ? / L'urgence ; L'épreuve de la réalité / Le semblable ; Faut-il penser l'Etat comme un individu ? / La propagation des idées ; La présence à soi / La justice est-elle le ciment de la paix sociale ? ; Se méfier des idées / La sympathie ; Y a-t-il de bons préjugés ? / La clémence ; Etre mortel / Monde perçu et monde conçu ; La trahison / Peut-on penser sans méthode ? ; Elite et démocratie / Tout désir est-il nostalgique ? Que peut la volonté contre les passions ? / Classes et essences ; L'originalité / Morale et sentiments ; Libéralisme et démocratie / Puis-je être sûr de bien agir ? ; Le possible et l'impossible / La justice a-t-elle pour fonction de compenser les inégalités naturelles ? ; L'infériorité / Peut-on penser le temps ? ; L'Etat n'est-il qu'un moyen ? / Le consentement ; Force et violence / L'idée de destin a-t-elle un sens ? ; Le virtuel / Qu'est-ce qu'un peuple ? ; Suis-je au centre de l'espace ? / Le jugement politique ; Méditer / Droit et coutume ; La sollicitude / Peut-on agir sans prendre de risques ? ; Y a-t-il un devoir d'indignation ? / Le néant ; Qu'est-ce qu'un dieu ? / La patience ; Le rigorisme / L'intérêt peut-il être général ? ; La négociation / L'enfance peut-elle servir de modèle ? ; Peut-on se mettre à la place d'autrui ? / L'informe ; Les choses peuvent-elles avoir un sens ? / La témérité ; Le sentiment du libre arbitre / Qui doit dire le droit ? ; L'anticipation / Mensonge et politique ; L'amour et l'humanité / Origine et fondement ; La neutralité / L'homme a-t-il une nature ? ; Le droit d'ingérence / Faut-il renoncer à l'idée de fondement ? ; La force du droit / Qu'est-ce qu'une impression ? ; La fragilité / L'altruisme est-il une attitude morale ? ; La vérité est-elle relative ? / La puissance ; La confusion / A qui appartient la Terre ? ; L'inacceptable / La morale est-elle une science ? ; L'effort / L'identité personnelle ; La barbarie / Qualité premières, qualités secondes ; Où commence la vie privée ? / Nature et histoire ; Qu'est-ce qu'un citoyen ? / Exister ; L'intolérance / Peut-on dériver des concepts de l'expérience ? ; L'ordre naturel / N'aimer que soi ; Contemplation et action / Que sont les institutions sans les individus ? ; Penser est-ce comparer ? / La minorité ; Le despotisme / Quel est l'objet de l'ontologie ? ; Peut-on apprendre à mourir ? / L'étranger ; Faut-il opposer l'esprit et la matière ? / Le provisoire ; A quoi servent les religions ? / La répétition ; Qu'est-ce qu'appliquer une règle de droit ? / La décadence ; Etre dans son droit / Y a-

t-il une réalité des idées ? ; Gestion et politique / Les bons sentiments ; L'autonomie / Le désir de vérité ; De quoi a-t-on besoin ? / Le législateur et le juge ; Le mieux est-il l'ennemi du bien ? / Percevoir ; L'absence / Comment définir la responsabilité politique ; Société et réciprocité / Que faire de nos passions ?